Cern : le tunnel du LEP au Pays de Gex : une future poubelle nucléaire européenne?

Autor(en): **Lehmann, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 667

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024744

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rateur qui impose le retraitement et l'astuce du gouvernement est de faire payer cette partie de la facture aux consommateurs d'électricité.
Donc aux consommateurs suisses également, puisque leurs déchets sont retraités à La Hague. Et le plutonium produit chez nous finira probablement dans le cœur de Superphœnix. On attend un démenti?
A défaut de quoi, sachez qu'en tournant votre interrupteur, vous participez à la force de frappe voulue par le général de Gaulle et encouragée par ses successeurs. Mitterrand compris...

M. B.

mineure que des gens compétents comme les scientifiques du Cern se feraient un plaisir de résoudre en un tournemain. De l'autre côté, des opposants du Pays de Gex, des syndicalistes, des membres de l'Institut de la Vie et bien d'autres citoyens concernés pour lesquels le projet LEP a de quoi inquiéter — certains avaient du reste déjà été confrontés à la direction du Cern et avaient pu constater qu'elle n'était pas digne de foi; chez ceux-là, il y avait une certaine animosité bien compréhensible. D'ailleurs, en cours de débat, la direction du Cern allait plus d'une fois être mise dans ses petits souliers, prise dans ses propres contradictions.

Mais qu'importe! La Big Science, c'est le Cern; et le Cern, c'est les Etats nations qui le supportent. La Big Science, ça y a bon pour tout le monde, c'est le pouvoir qui le dit. Alors dans l'optique du Cern, les opposants du Pays de Gex, les syndicalistes et les autres, ça ne pèse pas lourd, pour ne pas dire rien. Une fois les débats terminés, on s'est empressé de ne plus y penser et on a passé aux «choses sérieuses», c'est-à-dire à l'exécution du projet.
Pour la forme, on sera peut-être d'accord de tenir

SUITE ET FIN AU VERSO

CERN

Le tunnel du LEP au Pays de Gex: une future poubelle nucléaire européenne?

On se souviendra qu'en janvier-février de l'année dernière eut lieu à Genève une série de quatre débats sur le projet LEP du Cern (Large Electron Positon Ring: anneau souterrain de 27 km de circonférence). Le Cern avait condescendu à discuter publiquement de son projet à la demande de l'Institut de la Vie. Mais il était assez clair que dès le début, dans l'esprit des dirigeants du Cern, il s'agissait d'un exercice de style destiné à amuser le populaire; on espérait aussi contrer les opposants qui se manifestaient avec détermination dans le Pays de Gex (c'est en effet sur ce territoire que la plus grande partie de cet immense anneau doit être construite).
Les débats furent animés. D'un côté des gens du Cern poussant leur science pure et dure et essayant de faire croire qu'elle est seule capable de faire progresser notre connaissance de la matière et partant, du monde. Le gigantisme du projet et ses éventuels impacts sur l'environnement et la population de la région étaient certes pris en compte, mais plutôt comme des problèmes annexes, d'importance

DIAMÈTRE: UNE TRENTAINE DE KILOMÈTRES

Le LEP, entre Gex et Meyrin, sa galerie de «reconnaissance» entamée début 1981 déjà et ses huit zones (P) d'expériences souterraines (à titre de comparaison, au nord-ouest de Meyrin, la taille des installations existantes: cercle à P 1).

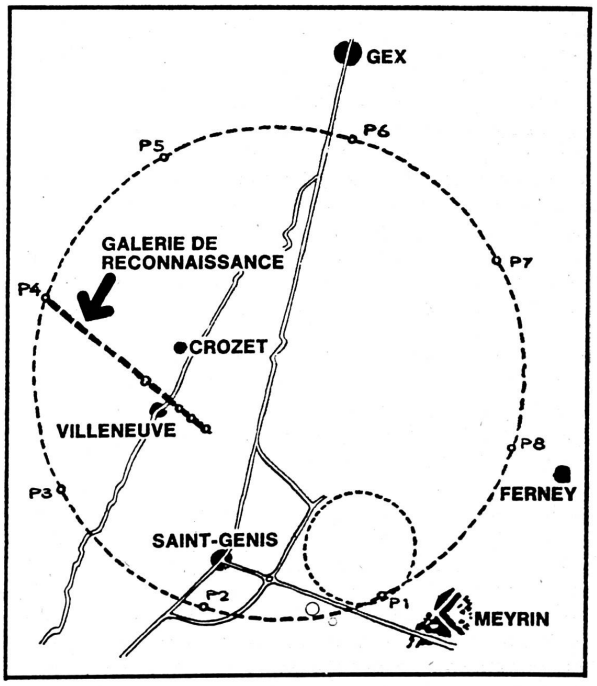

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Le tunnel du LEP au Pays de Gex: une future poubelle nucléaire européenne?

des réunions périodiques avec des tiers pour échanger d'aimables propos sur quelques problèmes périphériques liés au LEP et à l'existence du Cern. C'est que ces problèmes ne manquent pas, comme l'a souligné récemment Bertrand Girod de l'Ain (un des participants aux débats de début 1982) dans un papier intitulé «Quelques observations sur l'étude d'impact du projet LEP».

Cette «étude d'impact» est l'œuvre du Cern et traduit l'optimisme de rigueur dans cette institution quant aux conséquences «négligeables» du LEP sur l'environnement.

Comme le souligne Girod de l'Ain, cette machine gigantesque produira des événements au niveau des particules qui, selon les experts du Cern, ne sont pas entièrement prévisibles; néanmoins ces mêmes experts sont convaincus qu'elle ne produira que des événements parfaitement connus et bien entendu parfaitement négligeables dans l'environnement. Aucun doute non plus: l'excavation de ce tunnel de 27 kilomètres sera un jeu d'enfants; si cela pose des problèmes, on saura les résoudre sans difficultés; en parfaite harmonie avec cet optimisme, le coût annoncé pour le percement est tellement bas que les géologues non liés au Cern en restent médusés (d'autant plus que le travail ne se fera pas que dans du terrain stable).

Qu'existent des risques dans une telle entreprise semble difficile à écarter: fissures, entrées d'eau, effondrements, entre autres; le Cern pense probablement que les dieux ne peuvent être qu'avec lui et cela suffit à balayer les inquiétudes, semble-t-il. Mais si un pépin se produit, comment paiera-t-on les surcoûts qui pourront être énormes? on se souviendra ici du tunnel de la Furka, notoirement moins long...

Girod de l'Ain pose d'autres questions intéressantes qui ne paraissent pas effleurer le Cern: que se passera-t-il lorsque cette immense machine sera mise hors d'usage, issue parfaitement inéluctable? On se retrouvera avec un tunnel de 27 kilomètres sous le sol gessien, contenant les restes du festin que les scientifiques du Cern se seront payés sur le dos des contribuables européens. Certains de ces restes seront plus ou moins radioactifs — pendant combien de temps? Toute chose finit par s'user, se fendre, s'effondrer. Un tunnel aussi, à moins qu'on ne condamne les générations suivantes à en assurer la surveillance permanente. Peut-être le rebouchera-t-on, si oui avec quoi? Si on le laisse en l'état, sans surveillance, l'eau finira par l'envahir... avec quelles conséquences? Peut-être envisage-t-on déjà d'y mettre les déchets radioactifs des centrales nucléaires européennes, ce qui transformerait le Pays de Gex en une superpoubelle pour déchets radioactifs. Qu'en penseraient les habitants?

6500 HECTARES SOUS TUTELLE

Autre remarque pertinente de Girod de l'Ain: le terrain situé à l'intérieur de l'anneau du LEP représente une surface d'environ 6500 hectares qui ne seront pas acquis par le Cern. C'est la première fois qu'une installation nucléaire opère hors de ses murs. Or le tunnel aura huit points d'accès entre lesquels il pourra y avoir du va-et-vient en surface, voire du transfert de matériel, de jour comme de nuit, lorsque le LEP sera en fonction. Ces 6500 ha seront donc au moins partiellement de fait à disposition du Cern et risquent de se transformer en une zone plus ou moins industrielle. Quelles seront alors les prérogatives des autorités gessiennes sur cette zone, quand on sait que le statut du Cern prévoit à son article II/2: «L'ensemble du domaine où s'exercent les activités statutaires de l'organisation (Cern) est placé sous l'autorité et le contrôle de celle-ci. L'organisation a en conséquence le droit d'édicter des règlements intérieurs applicables dans toute l'étendue de son domaine?» Des Gessiens ne risquent-ils pas de devenir des sujets involontaires du Cern? Les terrains situés dans cette fameuse zone ne seront-ils pas dépréciés du fait de l'activité du Cern qui les rendra moins propices à l'agriculture, la détente ou l'habitat?

On attend avec intérêt sur ces points la réponse du Cern.

Il est inévitable qu'un projet aussi gigantesque que le LEP comporte des risques importants. On suggère que ces risques se justifient par les gains de connaissance espérés. Vraiment? Les débats du début 1982 et les quelques échanges qui ont suivi, en particulier dans ces colonnes (DP 635 et 636, notamment), n'en ont pas apporté la preuve. On a pu seulement constater que les défenseurs et les opposants ont des priorités différentes et n'accordent pas la même importance aux différentes manières de comprendre et de percevoir le monde. Il est clair que les pouvoirs en place dans la société industrielle d'aujourd'hui accordent une place prédominante aux technologies dites de pointe qu'ils achètent pratiquement à n'importe quel prix. Le Cern est générateur de telles technologies et de ce fait, ses «besoins» ont un caractère quasi sacré. Il n'en résulte pas que la recherche menée au Cern soit le seul ni même le meilleur moyen de faire progresser la connaissance humaine. Y a-t-il une différence fondamentale entre un projet comme le LEP et celui de la bombe à neutrons?

P. L.